

La place des femmes dans les médias

Résultats 2006

Gender Company

pour l'Association des femmes journalistes (A.F.J.)

À la suite des enquêtes précédentes¹, ce rapport² montre la place des femmes dans les médias écrits, en France, en 2006 (presse écrite d'information générale).

Chiffres clefs

La presse mentionne 17,17% de femmes.

1 femme sur 6 est anonyme pour 1 homme sur 33.

1 femme sur 14 est présentée comme une victime pour 1 homme sur 21.

1 femme sur 5 est présentée avec un lien familial pour 1 homme sur 16.

1 femme sur 5 est citée sans sa profession pour 1 homme sur 20.

Moins d'1 femme sur 2 est citée directement, pour plus d'1 homme sur 3.

Hors publicités, moins d'un tiers des photos (29%) représentent des femmes.

Méthodologie

La méthodologie adoptée est celle qui a été mise au point pour la nouvelle enquête internationale à laquelle ont participé 76 pays. Elle émane comme auparavant du Projet de Monitoring des Médias³ de la World Association for Christian Communication, la WACC⁴.

Cette méthodologie nous propose d'examiner 7 quotidiens⁵.

Nous avons donc choisi :

- 5 quotidiens nationaux : *Le Figaro, L'Humanité, Le Monde, Libération, Le Parisien*
- 2 quotidiens régionaux : *Dernières nouvelles d'Alsace, Ouest France.*

Le jour choisi est le 10 mai 2006.

Parmi ces journaux, nous avons codé les pages d'actualités politique nationale et internationale, ainsi que les pages société. Les rubriques économie, sports, arts et culture, et les éditoriaux, n'entrent pas dans le codage.

Nous avons codé les hommes et les femmes mentionnés au moins une fois par reportage, article ou brève.

¹ Voir annexes et Virginie Barré, Sylvie Debras, Natacha Henry, Monique Trancart, *Dites-le avec des femmes, le sexisme ordinaire dans les médias*. CFD/AFJ, 1999.

² Natacha Henry, gendercompany@yahoo.fr et gendercompany.com

³ Global Media Monitoring Project ou GMMP

⁴ « *Who makes the news ?* »

http://www.wacc.org.uk/wacc/publications/media_and_gender_monitor/issue_17

⁵ Voir la méthodologie en annexe.

Nous avons par ailleurs compté le nombre d'hommes et de femmes journalistes auteures des articles étudiés. Il s'agit de la catégorie « articles signés ».

Résultats

192 articles de journaux ont été codés.

826 personnes y sont mentionnées au moins une fois.

Sur 826 personnes, on trouve 142 femmes et 683 hommes (et un/e indéterminé/e, « Dominique »).

La presse mentionne donc 17,17% de femmes⁶.

Sur l'ensemble des 7 journaux

Photos:	45	13 femmes	32 hommes	28,88% de femmes
Cit.directes	314	63 femmes	251 hommes	20,06% de femmes
Victimes	44	11 femmes	33 hommes	25,00% de femmes
Rel. fam.	47	25 femmes	22 hommes	53,19% de femmes
Anonymes	75	27 femmes	48 hommes	36% de femmes

Art. signés 86 31 femmes 55 hommes 35,05% de femmes journalistes, ce qui est un peu en dessous des chiffres de la Carte de presse⁷.

Sur l'ensemble des femmes mentionnées

13, soit 9,15% ont une photo (4,68 % des hommes). Les femmes font 2 fois plus souvent l'objet d'une photo que les hommes.

63, soit 44,37% font l'objet d'une citation directe (36,70% des hommes). Parmi les personnes dont on reproduit une citation, 1 sur 5 est une femme.

11, soit 7,75% sont présentées comme des victimes (4,82% des hommes).

25, soit 17,61% restent anonymes (3,22% des hommes). Les femmes restent 5 fois plus souvent anonymes que les hommes.

27, soit 19,01% sont présentées dans leur relation familiale (7,02% des hommes). Les femmes sont près de 3 fois plus souvent présentées dans leur relation familiale que les hommes.

27, soit 19,01% sont sans fonction ou profession (5,86% des hommes). 1 femme sur 5 est citée sans sa profession pour 1 homme sur 20.

⁶ Pour le jour choisi. Cependant, ce chiffre était de 18% en 2000 et de 17% en 1996.

⁷2005 : 21 028 hommes et 15 475 femmes détiennent une carte de presse. 42% des détenteurs de la carte de presse sont des femmes. 1995 : 37%. www.cci.jp.net

Répartition des fonctions/positions des femmes mentionnées (142).

[Lire: 19,01 % des femmes mentionnées appartiennent à la cat.0 contre 5,86% des hommes mentionnés]

Note - Voir la liste complète des catégories en annexe.

Catégorie 0 : le reportage n'indique pas la profession de la personne.

Catégorie 2 : Haut-fonctionnaire du gouvernement, ministre, député/e, chef politique.

Catégorie 9 : Avocat/e, juge, magistrat/e

Catégorie 17 : célébrité, artiste, acteur, actrice, écrivain/e

cat.0:	27	19,01%	5,86%	des hommes
cat.1:	01	0,70%	0,29%	
cat.2:	67	47,18%	55,78%	
cat.3:	06	4,22%	2,78%	
cat.4:	01	0,70%	2,49%	
cat.5:	01	0,70%	3,81%	
cat.6:	01	0,70%	0,44%	
cat.7:	01	0,70%	2,05%	
cat.8:	00	0,00%	1,46%	
cat.9:	07	4,93%	7,17%	
cat.10:	01	0,70%	2,20%	
cat.11:	00	0,00%	0,29%	
cat.12:	02	1,41%	1,17%	
cat.13:	01	0,70%	3,22%	
cat.14:	00	0,00%	0,29%	
cat.15:	02	1,41%	2,93%	
cat.16:	00	0,00%	0,00%	
cat.17:	06	4,22%	1,61%	
cat.18:	00	0,00%	0,00%	
cat.19:	06	4,22%	0,73%	
cat.20:	01	0,70%	0,00%	
cat.21:	07	4,93%	1,02%	
cat.22:	00	0,00%	0,29%	
cat.23:	00	0,00%	0,00%	
cat.24:	03	2,11%	3,95%	
cat.25:	01	0,70%	0,00%	
cat.26:	00	0,00%	0,15%	

Femmes et hommes : les gens mentionnés dans les quotidiens sont pour moitié des politicien/nes, ministres, chefs d'Etat, chefs de partis, député/es.

Classement des fonctions/positions par fréquence décroissante

1-Femmes

47,18%	cat.2
19,01%	cat.0
04,93%	cat.9
"	cat.21
04,22%	cat.3
"	cat.17
"	cat.19
02,11%	cat.24
01,41%	cat.12
"	cat.15
00,70%	cat.1
"	cat.4
"	cat.5
"	cat.6
"	cat.7
"	cat.10
"	cat.13
"	cat.20
"	cat.25
00,00%	cat.8
"	cat.11
"	cat.14
"	cat.16
"	cat.18
"	cat.22
"	cat.23
"	cat.26

2-Hommes

55,78%	cat.2
07,17%	cat.9
05,86%	cat.0
03,95%	cat.24
03,81%	cat.5
03,22	cat.13
02,93	cat.15
02,78%	cat.3
02,49%	cat.4
02,20%	cat.10
02,05%	cat.7
01,61%	cat.17
01,46%	cat.8
01,17%	cat.12
01,02%	cat.21
00,73%	cat.19
00,44%	cat.6
00,29%	cat.1
"	cat.11
"	cat.14
"	cat.22
00,15%	cat.26
00,00%	cat.16
"	cat.18
"	cat.20
"	cat.23
"	cat.25

NB: il n'y a aucune occurrence des cat.16,18 et 23 dans cette étude. Il n'y a que des femmes dans les cat.20 et 25. Il n'y a que des hommes dans les cat. 8, 14, 22 et 26.

La somme des cat.0, 2 et 9 représentent un peu plus de 2/3 des femmes comme un peu plus de 2/3 des hommes.

Répartition des sexes par fonction/position (nombre de femmes sur nombre de personnes citées)

[Lire: dans la catégorie 0, 40,30% des personnes mentionnées sont des femmes]

cat.0:	27 sur 67	soit 40,30% de femmes
cat.1:	01 sur 03	soit 33,33%
cat.2:	67 sur 448	soit 14,95%
cat.3:	06 sur 25	soit 24,00%
cat.4:	01 sur 18	soit 05,55%
cat.5:	01 sur 27	soit 03,70%
cat.6:	01 sur 04	soit 25,00%
cat.7:	01 sur 15	soit 06,66%
cat.8:	00 sur 10	soit 00,00%
cat.9:	07 sur 56	soit 12,50%
cat.10:	01 sur 16	soit 06,25%
cat.11:	00 sur 02	soit 00,00%
cat.12:	02 sur 10	soit 20,00%
cat.13:	01 sur 23	soit 04,35%
cat.14:	00 sur 02	soit 00,00%
cat.15:	02 sur 22	soit 09,09%
cat.16:	00 sur 00	soit 00,00%
cat.17:	06 sur 17	soit 35,29%
cat.18:	00 sur 00	soit 00,00%
cat.19:	06 sur 11	soit 54,54%
cat.20:	01 sur 01	soit 100,00%
cat.21:	07 sur 14	soit 50,00%
cat.22:	00 sur 02	soit 00,00%
cat.23:	00 sur 00	soit 00,00%
cat.24:	03 sur 30	soit 10,00%
cat.25:	01 sur 01	soit 100,00%
cat.26:	00 sur 01	soit 00,00%

Analyse

Présence dans les médias

Les hommes politiques (ministres, députés) constituent l'écrasante majorité des gens dont on parle. Les femmes mentionnées dans la presse viennent aussi du pouvoir.

La Une récurrente est l'affaire Clearstream, à part celle de *l'Humanité* sur « *Esclavage, une mémoire si longtemps enchaînée* ». L'affaire Clearstream présente exclusivement des protagonistes masculins, à l'exception de Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense, et de Martine Aubry, maire de Lille. On pourrait avancer que ceci est conforme à la réalité ; mais les journalistes ont été par ailleurs libres d'interviewer des députés et des experts des deux sexes⁸.

Dans *Le Figaro*, 15 hommes sont mentionnés avant que l'on ne rencontre une femme, la juge Brinkema (affaire Moussaoui) en bas de la page 2.

La première femme citée est ainsi décrite, page 3 : « *le nouveau chef du Foreign Office, Margaret Beckett* ». *Le Figaro* n'emploie pas le féminin (mais conserve la terminologie anglaise pour le nom du Ministère des affaires étrangères). Viennent ensuite Angela Merkl en pages 4 et 5, les députées Nadine Morano et Michèle Tabarot, et Michèle Alliot-Marie, en page 6, Ségolène Royal page 8, la députée Gabrielle Louis-Carabin, Corinne Lepage et Martine Aubry page 10, Christiane Taubira page 12. Ensuite, les anonymes : « *les mères de famille* », « *sa mère* ».

Il faut attendre la page 13 pour l'unique mention de femme qui ne soit ni femme politique, ni anonyme : l'avocate Sophie Bottai.

Victimes

1 femme sur 14 est présentée comme une victime pour 1 homme sur 21.

7,7 % des femmes sont présentées comme des victimes pour 4,8 % des hommes.

Un quart des victimes sont des femmes.

Il a déjà été établi dans nos enquêtes précédentes, que les femmes figuraient davantage que les hommes dans la fonction de victime.

Dans les journaux étudiés cette fois-ci, les victimes dont on parle sont principalement l'ingénieur allemand victime (consentante) d'un anthropophage, deux enfants assassinés en France (Madison et Mathias) trois marins-pêcheurs français morts en mer et deux mineurs australiens rescapés. La plupart des femmes sont victimes par association, étant par exemple la mère d'une victime ou d'un suspect.

⁸ La presse a ultérieurement régulièrement titré sur Ségolène Royal ce qui aurait sans doute changé les statistiques, de façon toutefois exceptionnelle.

A noter que nous avons choisi de ne considérer aucun des protagonistes de l'affaire Clearstream comme une « victime ».

Anonymes

1 femme sur 6 est anonyme pour 1 homme sur 33.

17,6 % des femmes sont anonymes pour 3 % des hommes.

Un tiers des anonymes sont des femmes.

Les femmes sont 5 fois plus souvent anonymes que les hommes.

Les gens cités de façon anonyme le sont parfois parce que les journalistes n'ont pas jugé utile de noter le prénom et le nom de leur témoin (« *une infirmière* », « *son épouse* ») :

- Par omission sexiste. Ainsi, on trouve plusieurs « *son épouse* » ou « *sa compagne* » qui définissent les femmes par leur lien familial sans autre détail.
- Par manque d'intérêt ou de pertinence : « *une policière les met en rang* », *Le Monde*. Ce point est également valable pour les hommes : « *un automobiliste* », (*Le Figaro*).

Cependant, la question des anonymes peut aussi s'expliquer par la protection des intéressé/es.

On trouve souvent ce procédé :

- Dans les reportages sur les questions liées à l'immigration (« *une Vietnamiennne* », « *un demandeur d'asile albanais* », *Le Monde*)
- Pour les familles de victimes ou de suspects. Ainsi tous les quotidiens parlent de « *la mère du jeune homme interpellé* », ou encore « *le père de Madison* ». Et parfois, pour protéger les protagonistes comme « *une jeune femme séropositive de trente et un an* » (*L'Humanité*). Meilleur équilibre dans les *Dernières nouvelles d'Alsace*. Les 6 femmes présentées en lien familial sont anonymes, dans des sujets relatant des faits divers. Ainsi, « *la mère du jeune homme* ». Et 4 hommes sont anonymes pour les mêmes raisons. Les 2 hommes nommés en lien familial sont « *les frères Noël et Bruno Mariotti*. »

L'exemple du *Parisien* montre que les femmes citées sont aussi souvent anonymes. Il cite 39 personnes dont 8 femmes et 31 hommes.

4 femmes sur les 8, soit la moitié, sont anonymes : « *Martine Aubry, Anne-Gabrielle Heilbronner-Lahoud (affaire Clearstream), Ségolène Royal, Michelle Bachelet, une admiratrice, une passante, une vieille dame, une conseillère générale* ».

Les 4 anonymes sont citées comme témoins populaires et non comme actrices ou expertes. Par exemple : « *"Elle m'a touché la main", murmure une vieille dame* »

Or, 5 hommes sur les 6 sont anonymes dans le but de ne pas dévoiler leur identité : « *un informateur, un collaborateur, un ancien collaborateur, un ex ami, un proche* ». Seul le dernier est là comme témoin populaire : « *un fan* ».

Prénoms

Il en est de même pour l'utilisation du prénom seul :

- Omission sexiste : « *"On est contentes de reprendre", confient Emilie et Marie, en licence 1 d'anglais* » (*Ouest France*).
- Protection des victimes et personnes en situation fragile : « *Denise est une jolie Congolaise de vingt ans (...) Elle a été capturée et violée pendant un mois par des militaires* » (*Ouest France*), « *Albin, 22 ans, bosniaque* » (*Le Monde*)

Dans les pages société, on rencontre ce type de citations, qui cumule utilisation du prénom et de la relation familiale, et absence de référence professionnelle : « *Philippe et Bérangère D., les parents de Mathias* », « *Julien connaissait Jessica, la mère de Madison.* » (*Libération*). Cependant, dans ce cas précis, on ne peut bien entendu pas établir que le procédé est sexiste.

Relations familiales

La moitié des personnes présentées avec un lien familial sont des femmes. Les liens familiaux ne sont pas évoqués pour les mêmes raisons pour les femmes et pour les hommes.

Quand il s'agit d'un homme, le lien vient compléter l'information : « *Thibault est le fils de Thierry de Montbrial, l'ancien directeur du Centre d'études de politique étrangère où travaillait Jean-Louis Gergorin.* », « *Pierre Becquet, le cousin de David Lelièvre* », « *les frères Noël et Bruno Mariotti* » (*Le Figaro*).

Alors que pour les femmes, il constitue souvent la seule information ; « *la mère de Madison* » (*Libération*).

Les relations familiales sont évoquées pour les politiques. Ainsi, dans le *Parisien* : « *le député Patrick Ollier, le conjoint de Michèle Alliot-Marie* » ; notons également cette citation au sujet de Ségolène Royal : « *une admiratrice lui demande si son "mari" la soutient. Elle élude, cantonnant François Hollande dans un rôle d'"arbitre".* »

5 personnes sur 9 sont de la famille de François Mitterrand, dont 3 femmes.

2 personnes sont proches de Nicolas Sarkozy, « *accompagné de sa nouvelle compagne et de son fils Jean.* »

A modérer : l'exemple du *Monde* qui cite des relations familiales pour 9 personnes. Cependant, 8 de ces personnes sur les 9, figurent dans *La Lente course d'obstacles des immigrés*. Les relations familiales sont donc justifiées par le sujet, la régularisation pouvant être espérée grâce à ces liens : « *Un demandeur d'asile albanais veut déposer un dossier pour sa fille.* »

La 9^{ème} est présentée comme une relation familiale parce que c'est un argument qu'elle a elle-même fait valoir devant la justice, ayant accusé l'ancien président sud-africain Jacob Zuma de viol : « *Elle affirmait que cet homme de 64 ans, qu'elle considérait comme son "oncle" avait abusé d'elle.* »

ANNEXE 1

Détails par journal

Le Figaro

57 articles

Personnes mentionnées 273

Femmes 33 Hommes 239

NSP 1 (Dominique)

soit 12,09 % de femmes

Anonymes 20

Femmes 4 Hommes 16

soit 20% de femmes

Photos 16

Femmes 2 (Ségolène Royal, Corinne Lepage) Hommes 14

soit 12,50% de femmes

Articles signés 26

Journalistes

Femmes 9 Hommes 17

soit 34,62% pour les femmes

Citations directes 116

Femmes 14 Hommes 102

soit 12,07% de femmes

Présentés comme victimes 16

Femmes 3 Hommes 13

soit 18,75% de femmes

Présentés comme relations familiales 11

Femmes 2 Hommes 9

soit 18,18% de femmes

L'Humanité

19 articles

65 personnes mentionnées

Femmes 15 Hommes 50

soit 23,08% de femmes

Anonymes 5

Femmes 3 Hommes 2
soit 60% de femmes

Articles signés 11
Journalistes
Femmes 3 Hommes 8
soit 27,27% pour les femmes

Citations directes 31
Femmes 6 Hommes 25
soit 19,35% de femmes

Présentés comme victimes 4
Femmes 2 Hommes 2
soit 50% de femmes

Présentés comme relations familiales 2
Femmes 1 Hommes 1
soit 50% de femmes

Libération

38 articles
171 personnes mentionnées
Femmes 32 Hommes 139
soit 18,71% de femmes

7 photos
Femmes 1 Hommes 6
soit 18,71% de femmes

Anonymes
Hommes 8 dont 1 défini par le lien familial (« *l'un de ses fils* »)
Femmes 3 dont 2 définies par leur lien familial (« *son épouse* », « *sa compagne* »)
a- 27,27% des anonymes sont des femmes
b- 66,66% des femmes anonymes sont définies par leur lien familial

Articles signés 17
Journalistes
Femmes 7 Hommes 10
soit 41,18% pour les femmes

Citations directes 71
Femmes 17 Hommes 54
soit 23,94% de femmes

Présentés comme victimes 7
Femmes 1 Hommes 6
soit 14,28% de femmes

Présentés comme relations familiales 11
Femmes 4 Hommes 7
soit 36,36% de femmes

Le Monde

20 articles

76 personnes mentionnées

Femmes 18 Hommes 58
soit 23,68% de femmes

Anonymes 13

Femmes 6 Hommes 7
soit 46,15% de femmes

Articles signés 12

Journalistes

Femmes 6 Hommes 6
soit 50% de femmes

Citations directes 21

Femmes 5 Hommes 16
soit 23,81% de femmes

Présentés comme victimes : 0

Présentés comme relations familiales : 9

Femmes 5 Hommes 4
soit 55,55% de femmes

Le Parisien

16 articles

115 personnes mentionnées

Femmes 17 Hommes 98
soit 14,78% de femmes

Anonymes 9

Femmes 5 Hommes 4
soit 55,55% de femmes

Photos 7

Femmes 1 Hommes 6
soit 14,28% de femmes

Articles signés 11

Journalistes

Femmes 3 Hommes 8
soit 27,27% pour les femmes

Citations directes 39

Femmes 8 Hommes 31
soit 20,51% de femmes

Présentés comme victimes 1

Femmes 0 Hommes 1
soit 0% de femmes

Présentés comme relation familiale 11

Femmes 5 Hommes 6
soit 45,45% de femmes

Dernières nouvelles d'Alsace

23 articles

74 personnes mentionnées

Femmes 11 Hommes 63
soit 14,84% de femmes

Anonymes 25

Femmes 6 Hommes 19
soit 24% de femmes

Photos 2

Femmes 1 Hommes 1
soit 50% de femmes

Articles signés 1

Journalistes

Femmes 0 Hommes 1
soit 0% pour les femmes

Citations directes 15

Femmes 3 Hommes 12
soit 20% de femmes

Présentés comme victimes 7

Femmes 2 Hommes 5

soit 28,57% de femmes

Présentées comme relations familiales 12

Femmes 6 Hommes 6

soit 50% de femmes

Ouest France

19 articles

52 personnes mentionnées

Femmes 16 Hommes 36

soit 30,76% de femmes

13 photos

Femmes 8 Hommes 5

soit 61,54% de femmes

Articles signés 8

Journalistes

Femmes 3 Hommes 5

soit 37,50% pour les femmes

Citations directes 31

Femmes 10 Hommes 21

soit 32,26% de femmes

Présentés comme victimes 9

Femmes 3 Hommes 6

soit 33,33% de femmes

Présentées comme relations familiales 2

Femmes 1 Hommes 1

soit 50% de femmes

ANNEXE 2

Comparaisons avec les études précédentes

2006

La presse mentionne 17,17% de femmes.

1 femme sur 14 est présentée comme une victime pour 1 homme sur 21.

1 femme sur 5 est présentée avec un lien de parenté pour 1 homme sur 16.

1 femme sur 5 est citée sans sa profession pour 1 homme sur 20.

1 femme sur 6 est anonyme pour 1 homme sur 33.

2000

La presse mentionne 18% de femmes.

1 femme sur 10 est présentée comme une victime pour 1 homme sur 20.

1 femme sur 6 est présentée avec un lien de parenté pour 1 homme sur 26.

1 femme sur 3 est citée sans sa profession pour 1 homme sur 20.

1996

La presse mentionne 17,25% de femmes.

1 femme sur 6 est présentée comme une victime pour 1 homme sur 14.

1 femme sur 3 est citée sans sa profession pour 1 homme sur 10.

1 femme sur 3 est anonyme pour 1 homme sur 7.

Un progrès, l'emploi du féminin

Nous avons établi que la presse entre 1995 et 2000 utilisait peu le féminin. En 2006, l'emploi du féminin, notamment les -e à la fin des noms de fonctions, grades et titres, sont largement répandus.

ANNEXE 3

Méthodologie



PROJET MONDIAL DE MONITORAGE DES MÉDIAS

GUIDE DE MONITORAGE POUR LES JOURNAUX

1. Le nombre de journaux à retenir pour le codage

Le nombre de journaux dépendra du nombre des journaux qui existent dans votre pays. S'il n'y existe qu'un seul quotidien national et un ou deux journaux locaux, vous coderez moins d'articles d'actualité que si vous étiez dans un pays avec six quotidiens nationaux et de nombreux journaux locaux.

Dans les pays de **NIVEAU 6**: cherchez à coder au moins 8 journaux et pas plus de 12 journaux.

Dans les pays de **NIVEAU 5**: cherchez à coder au moins 7 journaux et pas plus de 10 journaux.

Dans les pays de **NIVEAU 4**: cherchez à coder au moins 5 journaux et pas plus de 8 journaux.

Dans les pays de **NIVEAU 3**: cherchez à coder au moins 3 journaux et pas plus de 7 journaux.

Dans les pays de **NIVEAU 2**: cherchez à coder au moins 2 journaux et pas plus de 6 journaux.

Dans les pays de **NIVEAU 1**: cherchez à coder au moins 1 journaux et pas plus de 4 journaux.

Dans les pays de **NIVEAU 0**: il n'y a pas de quotidien. Cherchez à coder 1 hebdomadaire, bihebdomadaire ou tri-hebdomadaire.

2. Comment sélectionner des journaux

Ne sélectionnez que des quotidiens* imprimés. N'y incluez pas les éditions Internet de quotidiens. Ne sélectionnez pas des journaux qui ne sont pas quotidiens et ne retenez pas des hebdomadaires, des revues d'actualité (telles que 'This Week', 'Time'), des publications spécialisées (telles que 'Computer News', 'US News & World Report').

***Si vous êtes dans un pays de niveau 0, choisissez un hebdomadaire ou bihebdomadaire publié à une date aussi rapprochée que possible de la journée de monitoring.**

Sélectionnez premièrement des quotidiens nationaux. Puis sélectionnez des quotidiens régionaux ou locaux.

Sélectionnez les quotidiens les plus importants, par exemple :

Ceux qui ont la plus grande diffusion

Ceux qui ont la meilleure réputation pour leurs actualités

Sélectionnez des journaux qui reflètent la diversité et font preuve d'équilibre. Si vous êtes dans un pays de forte ou de moyenne densité médiatique, choisissez une gamme de journaux reflétant la diversité de votre système médiatique. Les facteurs que vous pourriez prendre en compte sont :
La propriété du journal : privé ou contrôlé par l'Etat

La position politique : pour ou contre le gouvernement ou un parti politique donné
Le public visé : élites politiques/culturelles, communauté des affaires, marché de masse
Style : produit de « qualité » ou journal « populaire »
Langue : journaux dans les différentes langues officielles de votre pays
Géographie : journaux représentant différentes régions de votre pays

3. Que coder ?

Coder 10 à 12 reportages sur les **pages d'actualité principales** de chaque journal.

Commencez par la page d'actualité principale (qui sera le plus souvent la page 1). Codez tous les reportages sur cette page. Puis passez à la page principale d'actualité suivante.

Codez des articles/reportages d'actualité. Ne codez pas des éditoriaux, des commentaires et des lettres à la rédaction.

Si un reportage commence sur une page et continue sur une autre page, codez l'article entier.

Certaines rubriques d'actualité se composent d'une photographie avec un gros titre, une légende ou un texte court. Codez-les comme s'il s'agissait de reportages de plus grande longueur.

Ne pas coder :

Editoriaux, commentaires, lettres à la rédaction.

L'énumération des articles. Sur la première page des journaux, vous trouverez une liste des comptes-rendus figurant sur les pages intérieures. Ne pas coder de telles listes.

Les bandes dessinées, les plaisanteries et histoires cocasses.

Les rapports météorologiques (mais vous pouvez bien sûr coder des articles concernant le temps – par exemple un tremblement de terre, une vague de chaleur, une crise due à la sécheresse etc. – figurant dans les pages d'actualité principales.

Les publicités.

Remarque : Si vous ne savez pas exactement s'il y a lieu de coder un article ou non, codez-le quand même en inscrivant une note sur la fiche de codage expliquant votre incertitude.

Quelles sont les pages d'actualité principales ?

D'une manière générale, les pages d'actualité principales sont celles qui sont consacrées aux nouvelles nationales, internationales et – dans certains cas – régionales.

Les sections particulières de journaux – par exemple la chronique sportive, la chronique style de vie, la page affaires et économie, ne doivent pas être codées. En effet, si une rubrique d'actualité sportive ou économique est jugée d'importance ou d'intérêt pour tous les lecteurs, elle sera placée dans les pages d'actualité principales.

Gardez à l'esprit l'objectif visé par ce projet, qui est d'observer la manière dont les femmes sont représentées dans les actualités principales de la journée. Si vous constatez qu'il n'y a qu'un très petit nombre de femmes dans les actualités principales de cette journée de monitoring, ainsi soit-il. Vous ne devez pas vous « mettre à la recherche » de comptes-rendus parlant de femmes.

SYSTÈME DE CODAGE POUR LES JOURNAUX

1. **Numéro de page** C'est la page à laquelle le reportage commence

2. **Sujet**

Nous avons élaboré une liste de 44 sujets possibles, qui sont regroupés en catégories élargies (Politique et Gouvernement, Economie, etc.)

Politique et gouvernement

- 1 Politique/gouvernement (local, régional, national), élections, discours, processus politique...
- 2 Politique internationale/étrangère, relations, négociations, traités avec d'autres pays, opérations onusiennes de maintien de la paix...
- 3 Défense nationale, dépenses militaires, entraînement militaire, défilés militaires...
- 4 Autres événements politiques et gouvernementaux (préciser le sujet dans la section « Remarques » de la fiche de codage).

Economie

- 5 Politiques, stratégies, modèles économiques (au niveau national, international)...
- 6 Indicateurs et statistiques économiques, affaires, commerce, bourses des valeurs...
- 7 Pauvreté, logement, bien-être social, aide aux nécessiteux...
- 8 Questions de travail, grèves, syndicats, négociations sociales, emploi, chômage...
- 9 Economie rurale, agriculture, pratiques et politiques agricoles, droits agraires...
- 10 Questions de consommation, protection de consommateur, réglementation, prix, fraudes...
- 11 Transport, trafic, routes...
- 12 Autres événements économiques (préciser le sujet dans la section « Remarques » de la fiche de codage).

Sciences et Santé

- 13 Science, technologie, recherche, financement, découvertes, développements...
- 14 Médecine, hygiène, santé, sécurité, handicaps, recherche médicale, financement (hors VIH-SIDA)
- 15 VIH-SIDA, fréquence, politique, traitement, personnes affectées...
- 16 Autres épidémies, virus, contagions, vache folle, pneumonie atypique...
- 17 Contrôle des naissances, fécondité, stérilisation, aminocentèse, interruption de grossesse...
- 18 Environnement, nature, pollution, réchauffement général, écologie, tourisme...
- 19 Autres sujets concernant la science ou la santé (les préciser dans la section « Remarques » de la fiche de codage).

Social et Juridique

- 20 Problèmes de développement, ressources durables, développement communautaire...
- 21 Education, prise en charge des enfants, jardins d'enfants, préscolaire à université, éducation des adultes, alphabétisation...
- 22 Relations familiales, conflit entre générations, parents célibataires...
- 23 Droits de l'homme, droits de la femme, droits de l'enfant, droits des homosexuels, des minorités...
- 24 Religion, culture, tradition, controverses, enseignements, festivités, pratiques particulières ...
- 25 Migrations, réfugiés, demandeurs d'asile, conflit ethnique, intégration, racisme, xénophobie...
- 26 Mouvements, activisme, événements, manifestations, plaidoyer etc. en faveur de la femme...
- 27 Evolution des relations homme-femme, des rôles et des rapports entre les sexes au foyer et en dehors du foyer...
- 28 Droit et codes de la famille, droit de la propriété, droits et coutumes de succession...
- 29 Système juridique, système judiciaire, législation (hormis famille, propriété et héritage)
- 30 Autres sujets sociaux ou juridiques (les préciser dans la section « Remarques » de la fiche de codage).

Criminalité et violence

- 31 Crimes non violents, versement de pots de vin, vol, trafic de stupéfiants, corruption (y compris corruptions et pratiques politiques irrégulières)
- 32 Crimes violents, meurtres, rapt, enlèvement, voies de fait, violence liée aux stupéfiants
- 33 Violence contre la femme, harcèlement sexuel, violence domestique, viol, trafic, mutilation génitale...
- 34 Guerre, guerre civile, terrorisme, violence sous l'égide de l'Etat...
- 35 Emeutes, manifestations, troubles publics
- 36 Catastrophe, accident, famine, tremblement de terre, inondation, ouragan, crash aérien, accident de la circulation
- 37 Autres sujets touchant à la criminalité et à la violence (les préciser dans la section « Remarques » de la fiche de codage)

Personnes célèbres, arts et médias

- 38 Nouvelles, naissances, mariages, décès, nécrologies de célébrités, personnalités importantes, membres de la famille royale...
- 39 Arts, loisirs et divertissements, cinéma, théâtre, livres, danse...
- 40 Médias y compris les médias nouveaux (ordinateurs, Internet), représentation par les médias des hommes et/ou de femmes, pornographie...
- 41 Concours de beauté, mannequins, mode, aides de beauté, chirurgie cosmétique...
- 42 Sports, manifestations sportives, équipements, entraînement, politiques, financement...
- 43 Autres sujets concernant des personnalités, les arts, les médias (les préciser dans la section « Remarques » de la fiche de codage).

Autres

- 44 Autre sujet : n'utiliser cette catégorie **que si** aucun des codes de sujet ci-dessus n'est approprié (préciser le sujet dans la section « Remarques » de la fiche de codage).

3. Portée du reportage

Codez selon la portée géographique la plus large qu'on puisse attribuer au reportage. Si l'événement rapporté revêt une importance à la fois locale et nationale, codez « National ».

Codez la portée selon votre propre perspective dans le pays où vous habitez. Exemple : un reportage sur des élections nationales en Inde sera codé 2 (National) par une personne vivant en Inde, et codé 4 (Etranger) par une personne vivant ailleurs.

- 0 **Ne sais pas.**
- 1 **Local:** Revêt de l'importance dans votre ville, votre communauté, votre district
- 2 **National :** Revêt de l'importance dans votre propre pays
- 3 **National et autre :** Concerne votre pays ainsi que d'autres pays
- 4 **Etranger, international :** concerne d'autres pays ou le monde en général (par exemple, le réchauffement général)

C. JOURNALISTES ET PERSONNES ÉVOQUÉES DANS LES REPORTAGES

Pour chaque reportage, vous avez à coder :

Chaque journaliste/ reporter auteur du reportage et dont le nom est imprimé. Ne pas coder un journaliste non nommé (tel que « notre correspondant », « un reporter »)

Chaque personne qui est interrogée dans le reportage

Chaque personne qui est citée dans le reportage, directement ou indirectement*

Toute personne qui est évoquée dans le reportage, même si elle n'est pas interrogée ou citée.

* Une personne est **citée directement** si les propos qu'elle a tenus sont imprimés tels quels. Par exemple : « Je suis déçu et fâché de la poursuite de l'abus de drogues dans les sports », a déclaré le président du Comité Olympique.

Une personne est **citée indirectement** si ses propos sont paraphrasés ou résumés dans le reportage. Par exemple, le président du Comité Olympique s'est aujourd'hui déclaré déçu de la poursuite de l'emploi de drogues.

Ne coder **que** des personnes individuelles. **Ne pas coder** :

Des agences de presse

Des groupes de personnes (d'infirmières, de soldats...)

Des organisations, sociétés, collectivités (par exemple partis politiques)

Des personnages dans des films ou romans (à moins que le reportage ne soit sur eux)

Des personnages historiques décédés (à moins que le reportage ne soit sur eux)

Des personnes qui ne sont que mentionnées ou énumérées (à moins que le reportage ne soit sur elles)

4. Rôle

1 **N'utilisez pas ce code pour les journaux**

2 **Reporter**, journaliste

3

N'utilisez pas ce code pour les journaux

4 **Personne évoquée dans le reportage** : Personne interrogée, personne citée (directement ou indirectement), personne objet du reportage.

5. Sexe

1 **Féminin**

2 **Masculin**

3 **Autre**: trans-sexuel

4

Ne sais pas

6. Age

0 Age non mentionné

1 12 ans ou moins

2 13-18

3 19-34

4 35-49

5 50-64

6 65 ans ou plus

7. Occupation ou position

Coder **une** occupation ou position pour chaque personne objet du reportage. S'il est dit de cette personne qu'elle a deux occupations, il faudra choisir. Retenez par exemple l'occupation qui paraît la plus pertinente dans le contexte du reportage.

Les personnes travaillant à leur compte doivent être codées dans la catégorie correspondant à leur domaine d'activité. Ainsi, un analyste informatique indépendant est le propriétaire d'une petite affaire et doit donc être affecté du code 10.

Dans le cas de personnes bien connues du grand public, comme le président G.W Bush, la chanteuse Madonna, ou le président de votre pays, codez l'occupation même si elle ne se dégage pas du reportage.

Dans le cas de personnes non connues du grand public mais qui vous sont connues personnellement, codez 0 si l'occupation ne se dégage pas du reportage.

- 0 Non indiqué. Le reportage ne décrit pas l'occupation ou la position de la personne.
- 1 Membre de la famille royale, monarque régnant, monarque déposé...
- 2 Haut fonctionnaire du gouvernement, politicien, président, ministre, chef politique, officiel d'un parti politique, porte-parole...
- 3 Fonctionnaire dans les services du gouvernement, fonctionnaire public, bureaucrate, diplomate, officier de renseignements...
- 4 Policier, militaire, membre d'un groupe paramilitaire, miliciens, gardien de prison, officier de sécurité, sapeur-pompier...
- 5 Académicien, pédagogue, enseignant, professeur ou chargé de cours à l'université (toutes disciplines), puéricultrice ou institutrice de jardin d'enfant, accompagnatrice d'enfants...
- 6 Professionnel des services de santé ou sociaux, médecin, infirmier(e), laborantin(e), assistant(e) social(e), psychologue....
- 7 Professionnel des sciences ou de la technologie, ingénieur, technicien, informaticien...
- 8 Professionnel des médias, journaliste, réalisateur de films ou vidéos, metteur en scène de théâtre...
- 9 Avocat, juge, magistrat, représentant en justice, juriste, clerc de notaire...
- 10 Homme d'affaires, cadre d'entreprise, chef d'entreprise, entrepreneur, économiste, expert financier, courtier en bourse...
- 11 Employé de bureau ou de services, employé subalterne dans un bureau, un magasin, un restaurant, une firme de restauration collective...
- 12 Travailleur à son compte, artisan, manœuvre, chauffeur de camion, ouvrier du bâtiment, travailleur d'usine, domestique...
- 13 Travailleur dans l'agriculture, les mines, la pêche, la foresterie...
- 14 Personnalité religieuse, prêtre, moine, rabbin, mullah, religieuse...

- 15 Activiste ou travailleur dans une organisation de la société civile ou organisation non gouvernementale, syndicaliste, représentant d'une organisation de défense des droits de l'homme, du consommateur ou de l'environnement, humanitaire, représentant de la paysannerie, fonctionnaire des Nations Unies...
- 16 Personne vivant d'une activité sexuelle, prostituée...
- 17 Célébrité, artiste, acteur, écrivain, chanteur, personnalité de la radio ou de la télévision...
- 18 Personnalité sportive, athlète, joueur, entraîneur, arbitre...
- 19 Etudiant, élève, écolier...
- 20 Personne dirigeant une famille, parent homme ou femme. **N'affecter ce code que si aucune autre occupation n'est indiquée.** Par exemple, un médecin qui est également décrit comme étant une mère de famille recevra le code 6.
- 21 Enfant, jeune (jusqu'à 18 ans). **N'affecter ce code que si aucune autre occupation/position n'est indiquée.** Ainsi, un écolier est codé 19 ; un travailleur enfant est codé 12.
- 22 Villageois ou résident engagé dans une activité non précisée. N'affecter ce code que si aucune autre occupation n'est indiquée. Ainsi, un enseignant qui est également décrit comme étant un villageois est codé 5.
- 23 Retraité, pensionnaire. **N'affecter ce code que si aucune autre occupation n'est indiquée.** Ainsi, un policier en retraite est codé 4, et un politicien retraité est codé 2.
- 24 Criminel, suspect. **N'affecter ce code que si aucune autre occupation n'est indiquée.** Ainsi, un avocat suspecté d'avoir commis un crime est codé 9 ; un ancien politicien qui a commis un crime est codé 2.
- 25 Chômeur. **N'affecter ce code que si aucune autre occupation n'est indiquée.** Ainsi, un acteur sans travail est codé 17, et un chômeur qui commet un crime est codé 24.
- 26 Autre. **N'utiliser ce code qu'en dernier ressort** (préciser l'occupation/la position dans la section « Remarques » de la fiche de codage).

8. Fonction de l'intéressé dans le reportage A quel titre ou en quelle qualité cette personne est-elle comprise dans le reportage ?

Ne choisir **qu'un** seul code pour chaque personnage évoqué dans le reportage. Si plusieurs personnes figurent dans le reportage, il se peut que deux ou trois d'entre elles aient la même fonction. Exemples : le reportage parle de deux personnes, dans quel cas ces deux personnes recevront le code 1 ; le reportage pourrait parler de trois témoins oculaires, dans quel cas ces trois personnages recevront tous le code 5.

Le code 1 a la priorité sur les autres codes. Cela veut dire que si, par exemple, la personne est à la fois l'objet du reportage et un porte-parole, lui affecter le code 1 = L'objet du reportage.

0 **Ne sais pas** : la fonction de la personne n'est pas claire

1 **L'objet** : le compte-rendu traite de *cette* personne ou d'une chose que cette personne a faite,
...

dite, etc.

- 2 **Porte-parole** : la personne représente, ou parle au nom d'une autre personne, d'un groupe ou d'une organisation
- 3 **Expert ou commentateur** : la personne fournit une information additionnelle, un avis ou un commentaire basé sur une connaissance spécialisée
- 4 **Expérience personnelle** : la personne exprime un avis ou un commentaire reposant sur son expérience personnelle ; cet avis ne cherche pas nécessairement à refléter les vues d'un groupe plus large
- 5 **Témoin populaire** : la personne donne un témoignage ou un commentaire sur la base de l'observation directe (parce qu'elle était présente à l'évènement en question)
- 6 **Opinion populaire** : l'avis de la personne est supposé refléter celui du "citoyen ordinaire" (ce serait par exemple l'avis recueilli lors d'une interview dans la rue, la *vox populi*, etc.), et il est sous-entendu que l'avis de la personne est partagé par une groupe de personnes plus large.
- 7 **Autre.** *N'utiliser ce code qu'en dernier ressort* (décrire la situation dans la section « Remarques » de la fiche de codage).

9. **Relations familiales** Les femmes sont souvent décrites dans l'actualité sous l'angle de leurs relations familiales (femme d'un tel, fille de...). Les hommes le sont parfois également (mari de, fils de, etc.)

La personne est-elle décrite en un point quelconque du reportage sous l'angle d'une relation familiale (par exemple, épouse, époux, fille, fils, tante, oncle, grand-mère, grand-père... ?)

- 0 Non
- 1 Oui. **Ne coder "oui" que si le mot « épouse », « époux » etc. est effectivement utilisé pour décrire la personne.**

10. **Victime** Le reportage présente-t-il clairement la personne comme victime?

N'affecter à la personne le code de victime **que** si le mot "victime" est utilisé pour la décrire, **ou bien** si le reportage implique que cette personne est une victime, ceci par exemple en usant un langage ou des images suscitant des émotions particulières telles que la consternation, l'horreur ou la pitié pour la personne.

Ne choisir **qu'un** seul des codes ci-dessous pour chaque personne évoquée dans le reportage. Il peut arriver qu'une personne soit présentée comme la victime de plusieurs événements ou circonstances. C'est le cas par exemple d'une personne frappée par un accident de voiture et ensuite volée à main armée. Dans une telle situation, il faudra faire un choix, c'est-à-dire décider de l'évènement ou de la circonstance qui aura reçu le plus de poids dans le reportage.

Remarque : Il est possible pour une personne d'être présentée à la fois comme victime et survivant dans un même reportage. Affecter à une personne un code de victime n'empêche pas de lui affecter également un code de survivant.

0

N'est pas une victime

- 1 **Victime d'un accident**, d'une catastrophe naturelle, de la pauvreté, de la maladie...
- 2 **Victime de violence domestique** (par l'époux/l'épouse/le partenaire/un autre membre de la famille), de violence psychologique, d'agression physique, de viol marital, de meurtre...
- 3 **Victime de violence sexuelle non domestique** et généralement d'abus et de harcèlement sexuels, de viol, de trafic hors du foyer
- 4 **Victime d'un autre crime** tel que vol avec voie de fait, agression, meurtre...
- 5 **Victime de violation fondée sur la religion**, la tradition, les croyances culturelles, par exemple mutilation génitale, immolation de la fiancée...
- 6 **Victime de la guerre**, de terrorisme, de vigilantisme, de violences fomentées par l'Etat...
- 7 **Victime d'une discrimination** fondée sur le sexe, la race, l'ethnie, l'âge, la religion...
- 8 **Autre victime** : la décrire dans la section « Remarques » de la fiche de codage.
- 9 **Ne sais pas** - vous ne parvenez pas à vous décider.

11. Survivant Le reportage présente-t-il clairement la personne comme un survivant?

Affectez à cette personne un code de survivant *soit* si le mot "survivant" est utilisé pour la décrire, *soit* si le reportage implique que cette personne est un survivant, notamment en usant un langage ou des images suscitant des émotions particulières telles que de l'admiration ou du respect pour cette personne.

Remarque : Une personne peut être présentée à la fois comme victime et comme survivant dans le même reportage. Affecter un code de survivant à une personne n'exclut pas la possibilité de la coder également comme victime.

0

N'est pas un survivant

- 1 **Survivant d'un accident**, d'une catastrophe naturelle, de la pauvreté, de la maladie...
- 2 **Survivant de violence domestique** (par l'époux/l'épouse/le partenaire/un autre membre de la famille), de violence psychologique, d'agression physique, de viol marital, de meurtre...
- 3 **Victime de violence sexuelle non domestique** et généralement d'abus et de harcèlement sexuels, de viol, de trafic hors du foyer
- 4 **Survivant d'un autre crime** tel que vol avec voie de fait, agression, meurtre...
- 5 **Survivant de violation fondée sur la religion**, la tradition, les croyances culturelles, par exemple mutilation génitale, immolation de la fiancée...
- 6 **Survivant de la guerre**, de terrorisme, de vigilantisme, de violences fomentées par l'Etat...

- 7 **Survivant d'une discrimination** fondée sur le sexe, la race, l'ethnie, l'âge, la religion...
- 8 **Autre survivant** : le décrire dans la section "Remarques » de la fiche de codage.
- 9 **Ne sais pas** - vous ne parvenez pas à vous décider.

12. Cette personne est-elle citée directement dans le reportage ?

- 0 Non
- 1 Oui

Une personne est citée directement si les propos qu'elle a tenus sont imprimés. Exemple : « *La guerre contre la terreur est notre première priorité* », a déclaré le président Bush.

13. Y a-t-il une photographie de cette personne ?

- 0 Non
- 1 Oui
- 2 Ne sais pas (ce qui peut se produire s'il y a une photo sans que vous sachiez avec certitude si la personne y paraît)